

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 12 novembre 2020

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 21 heures 15

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Pierre FOURNIER	Proviseur
Secrétaire de séance	Bénédicte DIAZ	CPE

Nombre de membres présents : 22

Quorum : Atteint

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 29 juin 2020 est approuvé [X]
refusé []

Résultat du vote : unanimité

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	2	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	1	
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	1	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	1	
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	1	
IX	Formation continue. GRETA	2	
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Mise en place des instances	5	
XII	Questions Diverses	3	
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
TOTAL		16	

Le 16 novembre 2020

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
le :	le :



**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
JEUDI 12 NOVEMBRE 2020**

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	Pierre FOURNIER	X		
- Adjoint :	François LE ROHELLEC	X		
- Gestionnaire :	Rodolphe FEVRE	X		
- Conseiller Principal d'Education :	Bénédicte DIAZ	X		
- Chef des travaux :	Françoise VAISSE	X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	1 – Dolorès ROQUE			X
	2- René MORENO		X	
- de la commune siège :	1 – Elisabeth PISSARO			X
- du groupe de communes	1 –		X	
- qualifiées	1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT		X	
	2 -			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i>				
1 –	Clément GRENET	X		
2 –	Claudine DARS DENISE	X		
3 –	Eric MEJEAN	X		
4 –	Sylvie ARCHIMBEAU	X		
5 –	Pierre PRIM	X		
6 –	M'Hamed BEN AMAR *	X		
7 –	Julien MANRESA	X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</i>				
1 –	Morgan DOREY	X		
2 –	Jean Luc SALINAS	X		
3 –	Bernard GIRAUDON	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Alima HAMMOU	X		
	2 – Alain LEFEBVRE	X		
	3 – Zolika BRAFMAN	X		
	4 – Judith TORTI	X		
	5 – Soria BENCHENNOUF remplacée par Mme SEGUIN	X		
	6 –			
	7 -			
- élèves	1 –Cloé BALDERAS			X
	2 – Oussama SAOUD		X	
	3 – Raphaël THIBAUT	X		
	4 – Sarah TEBSI	X		
	5 – Bastien CALABRO	X		
MEMBRES INVITES				

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020

- N° de séance : 1

Chapitre : XI

Mise en place des instances

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<u>Membres de droit et personnes désignées</u>	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur adjoint
Rodolphe FEVRE	Adjoint gestionnaire
Françoise VAISSE	DDFPT
Bénédicte DIAZ	CPE
René MORENO	Représentant Régional
Dolorès ROQUE	Représentant Régional
Elisabeth PISSARO	Représentant municipalité
*	Représentante CABEM
Philippe PUJAS	Personne qualifiée
<u>7 représentants des personnels enseignants</u>	
Clément GRENET	Patricia CASTAGNIER
Claudine DARS DENISE *	Brahim HACHEME
Eric MEJEAN	Joëlle TARAYRE
Sylvie ARCHIMBEAU	Marc DUPARAY
Pierre PRIM	Béatrix PETIT
M'Hamed BEN AMAR	Myriam DEMAMEN
Julien MANRESA	Isabelle PEIGNOT
<u>3 représentants des personnels ATOSS</u>	
Morgan DOREY	Nathalie COUROUTONEL
Jean-Luc SALINAS	Mélanie BASSET
Bernard GIRAUDON	Muriel ROSELLO
<u>5 représentants des parents d'élèves</u>	
Alima HAMMOU	Françoise ROSE
Alain LEFEBVRE	Charlotte CASSARD
Zolika BRAFMAN	Yakout BELKEBIR
Judith TORTI	Nathalie SEGUIN
Soria BENCHENNOUF	Nadia BLANES
<u>5 représentants des élèves</u>	
Cloé BALDERAS	Océane EUPHROSINE
Oussama SAOUD	Ewen SERVANT
Sarah TEBSI *	Luana WEISS
Raphaël THIBAUT	
Bastien CALABRO (vice président du CVL)	

COMMISSION PERMANENTE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<u>Membres de droit</u>	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur adjoint
Rodolphe FEVRE	Adjoint gestionnaire
Dolorès ROQUE	Représentant Régional
<u>3 représentants des personnels enseignants</u>	
Clément GRENET	Sylvie ARCHIMBEAU
Eric MEJEAN	M'Hamed BEN AMAR
Pierre PRIM	Myriam DEMAMEN
<u>1 représentant des personnels ATOSS</u>	
Nathalie COUROUTEL	Morgan DOREY
<u>2 représentants des parents d'élèves</u>	
Soria BENCHENNOUF	Alima HAMMOU
Alain LEFEBVRE	Charlotte CASSARD
<u>2 représentants des élèves</u>	
Bastien CALABRO	
Oussama SAOUD	

CONSEIL DE DISCIPLINE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<u>Membres de droit</u>	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur adjoint
Rodolphe FEVRE	Adjoint gestionnaire
Bénédicte DIAZ	CPE
<u>4 représentants des personnels enseignants</u>	
Claudine DARS DENISE	Joëlle TARAYRE
Sylvie ARCHIMBEAU	Brahim HACHEME
Marc DUPARAY	Eric MEJEAN
Isabelle PEIGNOT	Julien MANRESA
<u>1 représentant des personnels ATOSS</u>	
Morgan DOREY	Muriel ROSELLO
<u>2 représentants des parents d'élèves</u>	
Alain LEFEBVRE	Charlotte CASSARD
Soria BENCHENNOUF	Alima HAMMOU
<u>3 représentants des élèves</u>	
Cloé BALDERAS	Raphaël THIBAUT
Bastien CALABRO	Oussama SAOUD
Sarah TEBSI	Océane EUPHROSINE

COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<u>Membres de droit</u>	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur adjoint
Rodolphe FEVRE	Adjoint gestionnaire
Françoise VAISSE	DDFPT
Bénédicte DIAZ	CPE
'''	conseiller régional
Médecin scolaire	
Infirmière	
<u>2 représentants des personnels enseignants</u>	
Clément GRENET	Pierre PRIM
M'Hamed BEN AMAR	Marc DUPARAY
<u>2 représentants des personnels ATOSS</u>	
Morgan DOREY	Muriel ROSELLO
Jean Luc SALINAS	Bernard GIRAUDON
<u>2 représentants des parents d'élèves</u>	
Alima HAMMOU	Charlotte CASSARD
Alain LEFEBVRE	Françoise ROSE
<u>2 représentants des élèves</u>	
Raphaël THIBAUT	Bastien CALABRO
Oussama SAOUD	Sarah TEBSI
Invité permanent	
M. SOLER	

COMITE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SANTE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<u>Membres de droit</u>	
Pierre FOURNIER	Proviseur
François LE ROHELLEC	Proviseur adjoint
Marilyn DE BON	CPE
Geneviève GODEFROY	CPE
Bénédicte DIAZ	CPE
Catherine LANDRY	CPE
Lucie CORNUCHE	CPE
	Maire-Adjoint
	Conseiller Régional
Médecin	
Assistante sociale	
Infirmière	
<u>4 représentants des personnels enseignants</u>	
Joëlle TARAYRE	Aurélie PASQUAL
Clément GRENET	Marc DUPARAY
Eric MEJEAN	Patricia CASTAGNIER
Sylvie ARCHIMBEAU	
<u>2 représentants des parents d'élèves</u>	
Charlotte CASSARD	Alima HAMMOU
Françoise ROSE	Nathalie SEGUIN
<u>2 représentants des élèves</u>	
Raphaël TIBAUT	Oussama SAOUD
Cloé BALDERAS	Sarah TEBSI

CONSEIL POUR LA VIE LYCEENNE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<u>Membres de droit</u> Pierre FOURNIER Dorothee CABANES	Président Référent CVL
<u>10 représentants des Elèves</u> Nikita SALINAS-JAEN Bastien CALABRO Cloé BALDERAS Raphaël THIBAUT Baptiste SIMONI Oussama SAOUD Sarah TEBSI	Manon SABOUREAU Océane EUPHROSINE Kévin LEFEBVRE Ewen SERVANT Luana WEISS
<u>5 représentants des personnels enseignants</u> Joëlle TARAYRE Lucie CHANU Pierre PRIM Marc DUPARAY Patricia CASTAGNIER	Aurélie PASQUAL Brahim HACHEM
<u>3 représentants des ATOSS</u> Mélanie BASSET Jean-Luc SALINAS Nathalie COUROUTNEL	Bernard GIRAUDON Morgan DOREY Muriel ROSELLO
<u>2 représentants des parents d'élèves</u> Alima HAMMOU Françoise ROSE	Soria BENCHENNOUF Nadia BLANES

COMMISSION RESTAURATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<u>Membres de droit</u> Pierre FOURNIER Rodolphe FEVRE * M. GIRAUDON * Mme TISSOT/Mme COURANT	Proviseur Adjoint gestionnaire gestionnaire Chef cuisine CPE Infirmières
<u>2 représentants des personnels enseignants</u> Clément GRENET Eric MEJEAN	Joëlle TARAYRE
<u>3 représentants des parents d'élèves</u> Françoise ROSE Alima HAMMOU	Yakout BELKEBIR Nathalie SEGUIN
<u>2 représentants des Elèves</u> Bastien CALABRO Oussama SAOUD	
<u>Délégués de l'internat</u> Honorine SAUCET	Camélia BOUNOUA

COMMISSION FOND SOCIAL

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p><u>Membres de droit</u> Pierre FOURNIER</p> <p><u>2 représentants des parents d'élèves</u> Yakout BELKEBIR Alima HAMMOU</p> <p><u>Représentants des personnels enseignants</u> M'Hamed BEN AMAR</p> <p>-</p>	<p>Proviseur</p> <p>Charlotte CASSARD Nathalie SEGUIN</p>

COMMISSION EDUCATIVE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p><u>Membres de droit</u> *</p> <p>Soria BENCHENNOUF/ Alain LEFEBVRE Charlotte CASSARD/ Alima HAMMOU</p> <p><u>Membres invités</u> Le CPE référent de la classe Le PP de la classe Les parents et l'élève concerné L'élève selon le contexte d'autres personnes</p>	<p>Personnel de direction Parents d'élèves Parents d'élèves</p> <p>2 enseignants à tour de rôle dans la liste ci-dessous</p>

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p><u>Membres de droit</u> Pierre FOURNIER</p> <p><u>Représentants des personnels enseignants</u></p> <p><u>Représentant des personnels ATOSS</u> Bernard GIRAUDON</p> <p><u>Représentant des parents d'élèves</u></p> <p>-</p> <p><u>Représentant des élèves</u> Bastien CALABRO</p>	<p>Proviseur</p> <p>Nathalie COUROUTEL</p> <p>Sarh TEBSI</p>

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020
- N° de séance : 1

Chapitre : II

Affaires financières

- **Délégations du chef d'établissement pour signer les contrats, conventions pour 2020-21**

Monsieur le gestionnaire explique que la délégation est demandée pour permettre le fonctionnement fluide de l'établissement, afin d'avoir à éviter de réunir le conseil d'administration à chaque fois qu'un contrat ou une convention est à signer. Le gestionnaire s'engage à présenter au CA suivant les contrats signés au titre de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Vote à l'unanimité.

- **Délégations du chef d'établissement pour les marchés 2020-21**

L'autorisation est demandée au Conseil d'administration d'accorder délégation au chef d'établissement pour signer les commandes dans la limite du seuil des marchés publics et des crédits disponibles de l'établissement.

Vote à l'unanimité

- **Autorisation pour solliciter un financement public**

Monsieur le gestionnaire explique qu'il s'agit d'une nouveauté demandée par le Conseil Régional pour un appel à projet.

Vote à l'unanimité.

- **Tarifs 2020-21**

- **Tarifs restauration et hébergement**

Monsieur le gestionnaire informe le conseil d'administration qu'au vue du contexte économique actuel, les tarifs resteront inchangés par rapport à l'année précédente.

M. Giraudon, chef cuisinier, attire l'attention des membres du conseil d'administration de la possibilité pour les élèves et personnels de l'établissement de bénéficier d'un petit-déjeuner tous les matins pour une somme modique. Ce service est encore méconnu.

Monsieur le Proviseur fait part de sa volonté de développer ce service.

Vote à l'unanimité.

- **Tarifs PSR**

Mme la Directrice Déléguée à la Formation Professionnelle et Technologique du secteur sanitaire et social, présente au conseil d'administration quelques modifications entraînant une légère hausse des prix notamment sur les produits à emporter (ex hausse du prix des salages qui sont désormais plus conséquentes)

M. Prim, pose la question de la fréquentation du restaurant PSR depuis le début de l'année.

Mme la Directrice Déléguée à la Formation Professionnelle et Technologique du secteur sanitaire et social explique que pour l'instant seulement deux séances pédagogiques ont eu lieu. Il n'y a pas encore assez de recul pour se faire une idée juste. On peut cependant dire qu'il y a peu d'élèves et très peu d'enseignants. La fréquentation est plus importante dans la configuration restauration classique.

M. Grenet suggère de refaire une campagne de publicité pour le restaurant PSR

Mme la Directrice Déléguée à la Formation Professionnelle et Technologique du secteur sanitaire et social suggère de travailler en partenariat avec la cafétéria des professeurs. Mme Demamen approuve cette possibilité.

Monsieur le proviseur invite l'ensemble de la communauté à participer à l'achat des plats ou sandwiches préparés par la section PSR.

Vote à l'unanimité.

➤ Tarifs hôtellerie

Monsieur le gestionnaire informe le conseil d'administration que les tarifs pratiqués au restaurant d'application de la section hôtellerie-restauration n'avaient pas été revus depuis plusieurs années. Le DDFPT de la section a procédé à une mise à jour de ces tarifs.

Vote à l'unanimité.

Monsieur le gestionnaire informe le conseil d'administration que le Conseil Régional a communiqué sa dotation de fonctionnement pour l'établissement et que celle-ci reste inchangée.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020
- N° de séance : 1

Chapitre : IX

Formation continue, GRETA

• **Cadre d'Emploi du GRETA**

Monsieur le proviseur souhaite recruter pour le GRETA :

- ½ poste d'assistant : travail sur le logiciel Progrès qui permet notamment d'obtenir les aides de la Région.
- Un poste de commercial : développer la formation.

•

Les quatre Conseillers en Formation Continue (CFC) ont fait part de leur souffrance au travail du fait de leur charge de travail. Alors qu'ils étaient cinq jusqu'à l'an dernier, l'autorité académique a retiré un poste.

Monsieur le proviseur fait remarquer qu'alors que tous les autres GRETA de l'académie ont un Directeur Opérationnel (DOP), le GRETA Hérault Ouest n'en a pas. Pour lui cela explique :

- La difficulté qu'éprouvent les CFC à accomplir l'ensemble des missions confiées.
- La désorganisation actuelle du GRETA .

L'établissement négocie actuellement avec l'autorité académique pour que soit créé un poste de DOP pris en charge financièrement en partie par cette dernière. Le coût d'un tel poste est de 60 000€ par an. Si la négociation n'aboutit pas, monsieur le proviseur proposera la création du poste avec prise en charge sur le budget de la structure (rappel du fonds de réserve : 4M d'€). L'opération peut-être également rendue possible par le transfert au lycée de Gignac des locaux actuellement loués à Clermont l'Hérault pour un montant annuel de 60000€.

M.Prim demande si ce transfert n'aura pas de répercussion sur le maillage territorial.

Monsieur le proviseur lui répond que le territoire est bien desservi par les transports publics et que cela ne devrait pas poser de difficulté aux stagiaires.

M. Prim souligne que là politique actuelle pour l'apprentissage tend à favoriser le secteur privé au détriment du public. Il déplore cette situation et loue les efforts de l'établissement pour proposer un service de qualité.

Il demande également si des postes d'enseignants seront créés ou s'il y aura des possibilités pour des enseignants de l'établissement d'avoir des heures au GRETA.

Monsieur le proviseur répond que ce sont des postes de formateurs qui seront créés sur le GRETA.

M.Ben Amar s'interroge sur les conséquences de la mixité des publics accueillis : des élèves pour la formation initiale et des adultes sur la formation continue.

Monsieur le proviseur répond que cela est très peu le cas sur Montpellier.

Vote à l'unanimité.

• **Mise en place du Conseil de perfectionnement**

A été déjà proposé à l'assemblée générale du Greta

Mme la DDFPT demande quels sont les DDFPT siégeant à ce conseil.

Monsieur le proviseur répond

- M. Schulz du lycée Mermoz
- M. Cantero du lycée d'Agde
- M. Fournier du lycée Jean Moulin

M. Giraudon demande qui sont les représentants des personnels

Monsieur le gestionnaire répond qu'il s'agit des représentants élus du GRETA.

M. Grenet demande pourquoi c'est le MEDEF pour les représentants du patronat qui a été contacté et pourquoi pas également d'autres organisations patronales.

Monsieur le proviseur précise que le MEDEF n'a pas répondu à la sollicitation. En revanche la FNAIM a soutenu l'ouverture du BTS immobilier.

Vote à l'unanimité.

- **DBM GRETA**

Monsieur le gestionnaire présente une DBM à titre de prudence pour éviter d'être en difficulté pour le paiement des salaires.

Prélèvement proposé : 100 000€

Vote à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020
- N° de séance : 1

Chapitre : V

Contrats, conventions

Conventions :

- **Convention gaz**

Monsieur le gestionnaire rappelle au conseil d'administration que les marchés d'énergie sont concurrentiels, aussi le Conseil Régional demande de présenter cette convention afin que l'établissement se raccroche au marché national de l'UGAP.

Vote à l'unanimité.

- **Convention internat avec le lycée Mermoz de Béziers**

Monsieur le gestionnaire présente une convention avec le lycée Mermoz qui permettra du 2/11 au 18/12/20 à deux élèves internes de Mermoz d'être accueillies à l'internat de l'établissement. Le lycée Mermoz doit faire face à des problèmes d'effectifs de personnels de surveillance et sollicite l'établissement pour résoudre temporairement cette difficulté.

Vote à l'unanimité.

- **Conventions de le PFT**

Monsieur le gestionnaire rappelle aux membres du conseil d'administration l'objet de la Plateforme Technologique : mettre en lien des entreprises avec l'Education Nationale. La PFT apporte conseils, mises au point, études et prestations.

Vote à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020
- N° de séance : 1

Chapitre : VIII

Vie Scolaire/Projets culturels et scientifiques, santé prévention...

- Sortie, projets, voyages

Monsieur le gestionnaire rappelle que l'ensemble des projets présentés de janvier à juin 2020 ont été annulés. Il informe notamment le conseil d'administration que le partenariat Erasmus avec le Danemark est annulé : les billets ont été intégralement remboursés.

Mme Dars-Denise demande si le projet « lycéens au cinéma » est toujours d'actualité. Monsieur le gestionnaire répond que le projet a déjà été validé en juin.

Monsieur Prim informe le conseil d'administration qu'en plus des deux projets danse qui figurent dans le tableau récapitulatif, un autre projet danse aura lieu en partenariat avec la Cigalière pour un total de 40 heures d'intervention totalement gratuites avec un déplacement d'une chorégraphe dans l'établissement.

Vote à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 12-11-2020

- *N° de séance* : 1

Chapitre : II

Travaux

Monsieur le proviseur informe les membres du conseil d'administration qu'une réunion a eu lieu le 6/11/20 avec la Région au sujet des travaux, à la suite de laquelle se tiendra une visioconférence le 16/12/20 pour faire le point sur l'avancée des travaux et les besoins.

Mme Roqué, représentante de la Région, qui ne peut pas assister au conseil d'administrarion a fait parvenir à monsieur le proviseur un récapitulatif sur les questions posées par les enseignants et les travaux.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020
- N° de séance : 1

Chapitre : Pédagogie

- Répartition IMP

Vote à l'unanimité.

- Création d'une section euro section hôtellerie

Monsieur le proviseur explique que la volonté qui préside à cette ouverture est de valoriser la section hôtelière qui peine à attirer des élèves véritablement motivés.

Mme Demamen se réjouit de cette ouverture. Elle rappelle que l'heure d'euro avait été maintenue dans les emplois du temps pour le bénéfice des élèves.

Vote à l'unanimité.

- Information de monsieur le proviseur

L'établissement a demandé l'ouverture de deux formations :

BTS hôtellerie

Mention complémentaire sommellerie

M.Grenet demande si l'on ne peut pas envisager la même chose pour les sections industrielles : ex. ouverture d'une prépa Technologie et Sciences Industrielles (TSI) qui serait un moteur pour nos élèves.

Monsieur le proviseur répond que des BTS industriels et une CPGE Adaptation Technicien Supérieur existent déjà dans l'établissement.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 12-11-2020
- N° de séance : 1

Chapitre : XII

Questions diverses

- Y aura-t-il une nouvelle distribution de masques ?

Monsieur le gestionnaire répond que cela est possible, que l'établissement dispose de stocks de masques en tissu épais.

Monsieur le proviseur précise qu'il a demandé des devis pour que soit distribué aux personnels des masques chirurgicaux plus confortables et plus faciles à utiliser.

- Déclaration liminaire de Mme Hammou, représentante FCPE
- Mise au point des travaux de l'insonorisation du bâtiment 3 ?
- Quelle est la prise en compte pour les élèves bénéficiant d'un PAP ou d'un PPS ?

Monsieur le proviseur adjoint souligne qu'un gros effort a été fait pour le rendre disponible aux équipes. En début d'année les familles ont été sollicitées pour savoir si elles souhaitent renouveler le projet. Ensuite c'est le professeur principal qui le prend en charge avec une information qui lui est faite sur la date anniversaire pour pouvoir à ce moment là refaire un point avec les familles pour d'éventuelles évolutions. A ce jour l'établissement n'a pas reçu les circulaires pour l'aménagement des épreuves de la filière générale.

- Mise à jour de Pronote pour suivi des notes et absences des enseignants

Monsieur le proviseur adjoint précise que la collecte des informations sur les absences est réalisée par un personnel dédié qui permet un suivi cohérent mais qu'il s'agit cependant d'une mission complexe.

A ce jour et depuis le début de l'année scolaire trois enseignants ne sont pas remplacés dans le secteur hôtelier.

Un contractuel avait été pressenti mais n'a pas souhaité prendre le poste pour un salaire inférieur à 1200 euros mensuels et pour 5 déplacements dans la semaine.

M. Prim fait aussi remarquer que 6 heures d'EPS ne sont pas remplacées.

- La FCPE regrette que certains enseignants n'aient pas suffisamment tenu compte des effets du confinement de mars pour la reprise des cours en septembre Avec un démarrage très rapide sur le programme de l'année en cours. De plus, la FCPE regrette que si la majorité des enseignants s'est investie dans l'enseignement à distance, certains d'entre eux sont restés très discrets dans le contact avec les élèves.

M. Méjean répond qu'il n'y a pas eu de cadrage national, que l'ensemble des équipes a aménagé la progression et qu'il s'agit surtout d'un lissage qui se fait dans la durée. Les élèves ne se sont ainsi peut-être pas suffisamment rendu compte des aménagements qui passent plus inaperçus.

Monsieur le proviseur répond qu'il n'a pas remarqué d'écart particulier des élèves du lycée avec le reste de la population scolaire, que le problème a bien été pris en compte par les équipes.

M.Grenet précise que ce qui a été demandé par le ministère c'est de ne pas faire du rattrapage, mais de combler au cours de l'année. Cela représente sans conteste un manque de transparence pour les élèves.

Monsieur le proviseur explique qu'il sent une angoisse générale due au confinement, que la situation est à nouveau très tendue et qu'il y a beaucoup d'inquiétude de la part des élèves et des parents. Il précise qu'il fait entièrement confiance aux équipes enseignantes du lycée pour prendre en compte ces inquiétudes et pour accompagner au mieux les élèves ; qu'il y a eu au sein de l'établissement un vrai dialogue pédagogique pour l'organisation de la période.

Monsieur Méjean souligne que la mise en place dès la reprise de novembre, avant même les consignes ministérielles, permet sans nul doute une meilleure remédiation.

- Information de monsieur le proviseur sur le protocole sanitaire dont la mise en œuvre s'avère plus compliquée que prévue.

Application de nouvelles mesures pour le passage à la cantine : augmentation de l'amplitude d'ouverture de 11h à 13h30, une chaise sur deux, le système de ½ groupes permet moins de pression.

M. Prim soulève le problème des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) et demande si la crise sanitaire a des répercussions sur ces périodes ?

Monsieur le proviseur répond qu'il n'y a pas de problème à sa connaissance sur le secteur industriel. Sur le secteur sanitaire et social, madame la DDPFT précise que globalement les élèves sont en stage même si des structures comme l'hôpital et les crèches ont annulé les conventions ; les EHPAD les ont quant à eux maintenu sous deux conditions : les élèves stagiaires sont majeurs et doivent présenter un test covid négatif de moins de 48h. Les directeurs d'école ont pris beaucoup d'élèves et ont rendu un beau service. Les élèves de la section SPVL ont quant à eux étaient repris en charge par les enseignants.

Mme la DDPFT souhaite rassurer les parents et les élèves en indiquant que si la totalité de la période de PFMP n'est pas réalisée il n'y aura pas de pénalité appliquée.

Mme Dars-Denise souhaite s'inscrire en faux pour le secteur industriel. Ainsi, selon elle beaucoup d'élèves de TBMELEC n'ont pas de stage.

Monsieur le proviseur répond qu'il n'a pas eu de retour négatif de la part du DDFPT du secteur industriel.

Mme Dars-Denise demande ce que l'on fera des élèves qui n'ont pas de stage ?

Monsieur le proviseur, monsieur le proviseur adjoint et Mme la DDFPT répondent qu'il sera fait du « cousu-main » pour répondre au plus juste à chaque situation.

- Question sur les bourses : la demande est-elle à renouveler tous les ans ?
A l'entrée en seconde, le dossier suit sans renouvellement jusqu'en classe de terminale sauf en cas de changement de filière ou de changement de la situation personnelle et familiale.

- Question sur la prise en compte du stress dans l'établissement ?
Monsieur le proviseur répond qu'il existe notamment PRODAS et l'atelier sophrologie animé par Mme Linard, professeur-documentaliste.

- Question sur la possibilité d'heures de révision pour les enseignements de spécialité ?
Monsieur le proviseur répond que pour l'instant il n'a pas de réponse.

- Questions des représentants des personnels ATOSS :

- Quel est l'impact financier du protocole financier ?

Cela est pour l'instant difficile à dire car le premier bilan que l'on pouvait mener est aujourd'hui obsolète du fait de la 2^{ème} vague. Des charges supplémentaires doivent être prises en compte du fait notamment de l'achat de produits spécifiques.

Les recettes de la restauration seront inférieures à celles des années antérieures.

Une partie de ces recettes servant au paiement de la viabilisation au service général, l'établissement a plaidé sa cause auprès du Conseil Régional qui a répondu qu'il ne pouvait pas faire plus.

Monsieur le proviseur explique qu'il est plus inquiet en ce qui concerne la taxe d'apprentissage qui va durablement impacter l'établissement : environ – 100 000€.

Mme la DDFPT déplore cet état de fait qui est fortement dommageable notamment en matière de renouvellement des équipements.

o Question sur la circulaire du 29/10/2020 sur la mise en œuvre du télétravail

Monsieur le proviseur répond que l'établissement ne constitue pas un service d'état mais un service public. Il précise qu'il rencontré tous les personnels administratifs pour voir avec eux quels étaient leur souhait par rapport au télétravail.

Il a imposé au pôle gestion du GRETA du travail en distanciel 2 jours par semaine avec un roulement des 3 personnels concernés.

Il a demandé aux personnels de la PFT de se séparer (actuellement bureau commun).

Sur le site de Bédarieux : 1 personnel en distanciel.

Sur le site de Clermont l'Hérault : 1 personnel en distanciel.

La prise de rendez-vous pour éviter les venues intempestives des personnes extérieures est réactivée.

o Question sur le diagnostic RPS présenté au CA du 29/06/20 : qu'en est-il des préconisations faites ?

Monsieur le proviseur reprend les préconisations :

- impulser un travail structuré sur le projet d'établissement : une première réunion du groupe de travail « projet d'établissement » est programmée le 19 novembre.
- Réunion physique des vies scolaires : c'est ce qui est prévu dans les travaux à venir.
- Prévoir un protocole d'accueil pour les contractuels : réunions spécifiques d'accueil pour nouveaux arrivants et pour stagiaires.
- Réorganisation des services administratifs : fait
- Temps d'échanges avec les enseignants : fait
- Groupe de travail « qualité de vie au travail » : pas de groupe à proprement parlé mais beaucoup d'entrevues avec les représentants des personnels.

• Question de la FCPE sur la remise des diplômes

Monsieur le proviseur adjoint explique que jusqu'alors l'établissement n'a jamais procédé à une cérémonie de remise des diplômes mais que désormais la volonté de le faire est bien présente. Malheureusement la crise sanitaire a stoppé le projet. De plus, tous les diplômes ne sont pas arrivés. Ce qui est actuellement envisagé correspondrait à une invitation des élèves par anciens niveaux les vendredis en fin de soirée.

Déclaration préalable des élus FCPE



C'est avec émotion que nous, parents d'élèves FCPE rendons hommage à tous les personnels de l'établissement qui, au quotidien, font vivre les valeurs de la République si chères à nos cœurs et à nos engagements. Bien sûr, comme vous toutes et tous, nous avons plus qu'une pensée pour Samuel Paty, qui a connu une mort abominable pour avoir simplement exercé son métier, pour avoir simplement voulu apprendre à nos enfants ce qu'était la démocratie, la liberté d'expression, l'écoute, le débat et surtout la laïcité. Mais avoir une pensée ne suffit pas. Notre émotion si forte aujourd'hui ne doit pas se perdre dans les brouillards de l'oubli et les cacophonies politiques.

Une école de la République qui tient ses promesses et incarne les valeurs républicaines se construit avec les enseignants, avec tous les acteurs de l'école, dont, les élèves et surtout, avec les parents.

La parole que nous portons en ce premier conseil d'administration est bien celle d'une fédération de parents d'élèves. La FCPE regroupe des citoyennes et citoyens de toutes les origines comme de toutes les confessions, réunis autour d'un projet associatif et de valeurs. Elle est aussi à l'image de notre République : comme l'Ecole, elle accueille tout le monde pour la réussite de toutes et tous, dans le respect de chacune et de chacun, mais avec l'obligation pour les parents de garder leurs croyances dans leur intimité. Notre fédération de parents d'élèves est un acteur de la coéducation.

Pour beaucoup de parents, les instances des établissements, c'est inconnu, compliqué, obscur voire sans intérêt... Mais pourtant, nous parents délégués FCPE, nous engageons dans ces instances où se discutent et se décident bon nombre des petites et grandes choses qui font que l'établissement est un lieu d'apprentissage et de réussite des élèves mais aussi et surtout un lieu de vie.

Coéduquer, c'est reconnaître le partage des responsabilités éducatives entre parents et enseignants, et favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant, pour le préparer à prendre sa place dans la société en citoyen libre, éclairé et responsable. Coéduquer, c'est accepter la diversité des parents, évoluer vers une éducation mieux partagée d'égal à égal. Coéduquer, c'est aussi penser la gouvernance de l'établissement, c'est travailler ensemble parents élus et enseignants pour véritablement déconstruire les fausses idées sur l'Ecole de la République et toujours faire reculer l'obscurantisme.